



Demande de l'allocation « métier en pénurie » ou « mobilité interrégionale »

Pourquoi cette demande ?

Lorsque vous reprenez le travail dans un métier en pénurie ou dans une autre région, vous pouvez prétendre à l'allocation « métier en pénurie » ou « mobilité interrégionale »

Cette allocation complémentaire vous est octroyée pour une période de trois mois maximum, calculée de date à date.

Il faut que vous soyez chômeur de longue durée et que votre contrat de travail soit conclu pour une durée prévue : d'au moins 3 mois, calculée de date à date.

Vous trouverez davantage d'informations sur ces allocations, ainsi que sur les montants et les conditions à remplir dans la feuille info T97 intitulée « Ai-je droit à une indemnité de l'ONEM lorsque je reprends le travail dans un métier en pénurie ou dans une autre région? ».

Pour introduire une première ou une nouvelle demande visant à bénéficier d'une de ces allocations, utilisez le FORMULAIRE C250.

Base légale : AR du 24.06.2022

Qui doit compléter ce formulaire ?

Complétez la Partie 1 et demandez à votre employeur de compléter la Partie 2.

Si vous sollicitez une allocation « métier en pénurie », vous pouvez éventuellement demander au service régional de l'emploi (Actiris, ADG, Forem, VDAB) compétent pour le siège d'exploitation de l'entreprise ou du lieu d'occupation habituel de compléter la Partie 4 (déclaration quant à la qualité de métier en pénurie de l'occupation entamée).

Votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB) doit, le cas échéant, compléter la Partie 3.

Vous trouverez, dans la marge gauche, des informations qui vous aideront à compléter ce formulaire.

Complétez votre NISS (Numéro de registre national) sur chaque page du formulaire.

Que devez-vous faire du formulaire complété ?

Vous devez remettre le formulaire complété à votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB).

Joignez une copie de votre contrat de travail à ce formulaire.

Et ensuite ?

L'organisme de paiement transmettra le formulaire à l'ONEM et vous tiendra au courant du traitement réservé à votre demande.



Demande de l'allocation « métier en pénurie » ou « mobilité interrégionale »

AR du 24.06.2022

cachet dateur de
l'organisme de paiement

PARTIE 1 – À COMPLÉTER PAR LE TRAVAILLEUR

Votre identité

Prénom et nom

Votre numéro -NISS se trouve sur
votre carte d'identité.

Numéro Registre national (NISS) _____ / _____ - _____

Les données « téléphone » et e-mail
sont facultatives.

Téléphone

E-mail

Votre demande

J'ai repris le travail le ___ / ___ / _____ auprès de l'employeur suivant :

.....
(nom et adresse)

Au cours des six mois qui précèdent cette entrée en service, j'ai travaillé pour ce même employeur ou pour le groupe dont cet employeur fait partie (fût-ce en tant qu'intérimaire).

non oui

Si vous entrez en ligne de compte pour plusieurs allocations, vous ne pouvez en choisir qu'une seule. Choisissez de préférence l'allocation « mobilité interrégionale », étant donné que celle-ci peut vous être octroyée à plusieurs reprises.

Je demande l'allocation suivante

- l'allocation « métier en pénurie »
 l'allocation « mobilité interrégionale »

Signature

Vos déclarations sont conservées dans des fichiers informatiques. Vous trouverez plus d'explications concernant la protection de ces données dans la brochure de l'ONEM relative à la protection de la vie privée. Plus d'infos sur www.onem.be.

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

J'indique mon numéro de Registre national (NISS) sur chaque page.

Je joins mon contrat de travail.

Date : ___ / ___ / _____

Signature

PARTIE 2 – À COMPLÉTER PAR L'EMPLOYEUR

Votre identité

Nom
Rue et numéro
Code postal et commune
Numéro d'entreprise
Numéro d'inscription ONSS
Numéro de la commission
paritaire
Code NACE

Votre déclaration

Je déclare que le travailleur visé à la Partie 1 du présent formulaire est occupé chez moi

depuis le ____ / ____ / _____

Au cours des six mois qui précèdent cette entrée en service, ce travailleur a-t-il travaillé pour votre compte ou pour le compte du groupe dont vous faites partie (éventuellement en tant qu'intérimaire) ?

non oui

Si vous n'avez pas de siège d'exploitation, mentionnez le lieu d'occupation du travailleur. S'il y a plusieurs lieux d'occupation, mentionnez-les tous et indiquez la part d'activités effectuées par le travailleur dans ces différents lieux sous la forme de pourcentages.

Disposez-vous d'un siège d'exploitation ?

oui, il est situé à l'adresse suivante :

.....
.....

non. Le travailleur est habituellement occupé aux adresses suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....

À compléter uniquement lorsque le travailleur sollicite l'allocation « métier en pénurie ».

Ce travailleur effectue les activités suivantes :

.....
.....
.....
.....

Signature

Vos déclarations sont conservées dans des fichiers informatiques. Vous trouverez plus d'explications concernant la protection de ces données dans la brochure -de l'ONEM relative à la protection de la vie privée. Plus d'infos sur www.onem.be.

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Date : ____ / ____ / _____

Signature employeur

NISS travailleur ____ / ____ - ____

PARTIE 3 – À COMPLÉTER PAR L'ORGANISME DE PAIEMENT

Déclaration concernant le chômage complet du travailleur

Complétez seulement si nécessaire.
Comptez le nombre d'allocations complètes en R6.
Si le travailleur perçoit des demi-allocations, comptez-les mais limitez-vous toujours à 26 demi-allocations par mois et à 6 par semaine.
Si aucun paiement n'a encore été effectué pour le mois d'occupation, le travailleur doit alors fournir les pièces justificatives pour le mois concerné (p. ex. carte de contrôle).

Sur la base des données de paiement dont je dispose et des pièces éventuelles relatives au mois durant lequel l'occupation a débuté, je déclare que le travailleur précité a perçu / devrait percevoir, en tant que chômeur complet, le nombre d'allocations suivant :

Dans le mois durant lequel l'occupation a débuté : ____

Dans le mois qui précède : ____

Signature

Date : ____ / ____ / ____

Signature du responsable de l'organisme de paiement

PARTIE 4 – À COMPLÉTER PAR LE SERVICE RÉGIONAL DE L'EMPLOI COMPÉTENT (FACULTATIF)

Déclaration quant à la qualité de métier en pénurie de l'occupation entamée

À compléter à la demande du travailleur ou de l'ONEM, lorsque le travailleur demande une allocation « métier en pénurie ».

Sur la base des déclarations faites et du contenu du contrat de travail, je déclare que l'occupation dont question dans les Parties 1 et 2 de ce formulaire :

est un métier en pénurie

n'est pas un métier en pénurie pour les raisons suivantes :

.....
.....
.....
.....

Faute d'éléments suffisants, je ne peux pas me prononcer au sujet de l'occupation.

Signature

Date : ____ / ____ / ____

Signature du responsable du service régional de l'emploi